AUSSONNE
Commune hors du Commun.

# COMMUNE D'AUSSONNE

## EXTRAIT N° 51/13
## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers :**

**En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 29 Procurations : 06**

**Certifié exécutoire**

**Reçu en Préfecture le :** 24 JUIN 2013

**Affiché le :** 21 JUIN 2013

L'An deux mille treize, le vingt juin, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 14 juin 2013**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, AUDIGUIER, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, GONZALEZ, ZAMBONI, PLATEAU, SALAÜN, SCHINTONE, ANDUZE, DECAMPS, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, LASSALLE, CASTAING, MARQUIER, RIGAUD, LLOUBERES, SUZE, GESTA.

**PROCURATIONS**

| | | |
|---|---|---|
| Mme DURAND | à | Mme MAUREL |
| M. BERNES | à | M. ANDUZE |
| M. BENHADJ | à | M. ZAMBONI |
| Mme PETIT | à | M. RIGAUD |
| M. LOUGE | à | Mme GESTA |
| M. FERTE | à | Mme SUZE |

**Secrétaire** : M. BEUILLE a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité

***OBJET : FINANCES - Convention de groupement de commandes avec Toulouse Métropole pour l'achat de vêtements de travail, tenues uniformes et accessoires***

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la ville de Toulouse, les communes de Cugnaux, Aussonne, et Saint-Jory et le CCAS d'Aussonne ont décidé d'un commun accord de procéder ensemble à l'achat de vêtements de travail, tenues, uniformes et accessoires.

Afin d'optimiser la procédure de consultation et le coût des prestations, et de faciliter l'exécution des marchés par les services mutualisés de Toulouse Métropole et de la Ville de Toulouse, il est proposé de créer un groupement de commandes en application de l'article 8 du Code des Marchés Publics en vue de retenir en commun des titulaires de marchés.

Une convention constitutive de groupement de commande définit les modalités de fonctionnement du groupement, désigne Toulouse Métropole comme coordonnateur et précise qu'il sera passé des marchés distincts par collectivités.

*Objet : FINANCES - Convention de groupement de commandes avec Toulouse Métropole pour l'achat de vêtements de travail, tenues uniformes et accessoires*

***APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :***

- D'approuver la convention N°13CU07 portant création de groupement de commandes en vue de participer à l'achat de vêtements de travail, tenues, uniformes et accessoires, dans les conditions visées par l'article 8 du code des marchés publics.

- De désigner Toulouse Métropole coordonnateur dudit groupement de commandes. La Commission d'Appel d'Offres compétente pour l'attribution des marchés, s'il y a lieu, est celle du coordonnateur.

- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention et tous actes aux effets ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 21 juin 2013

Le Maire,

Lysiane MAUREL

MAIRIE D'AUSSONNE 31840